

E 2001 (B) 1/18

*Aide-mémoire du Chef de la Division des Affaires étrangères  
du Département politique, Ch. Paravicini*

*Minute**Berne, 20 mars 1919*

Le Baron Haupt demande s'il était possible au Conseil fédéral de reconnaître l'Autriche allemande, maintenant que la Suisse a reconnu la Tchéco-Slovaquie et la Pologne.

*Réponse:* Le Conseil fédéral est d'avis que la situation en Autriche est trop incertaine. Du reste, l'Autriche comme *Etat* est pour ainsi dire reconnue, puisqu'il [ne] s'agit point d'un *nouvel* Etat, comme la Bohême etc. En outre, aussi longtemps qu'il peut être question d'un rattachement à l'Allemagne, la reconnaissance d'une Autriche indépendante n'est guère opportune.

Le Baron Haupt dit que la Suisse n'aime pas cette idée du rattachement.  
*Réponse:* Franchement parlé: non!

Dans ce cas le Baron Haupt ne saurait assez recommander la reconnaissance, puisqu'elle aurait pour effet d'empêcher plutôt que de faire avancer le procès du rattachement. *Réponse:* Cependant c'est précisément le Gouvernement qui *veut* l'Anschluss, qui nous demande la reconnaissance. Le Baron Haupt dit que, *si* l'Anschluss devient jamais un fait, malgré la résistance de l'Entente, ce ne pourrait être que dans bien des mois; en attendant on aimerait recevoir de la Suisse cette marque de bienveillance que serait la reconnaissance.

